

Délibération n°2026-028

COMMUNE DE STEENE

Nb des Membres	
En exercice	Présents
15	11
Date de	
Convocation	Affichage
13/04/2026	13/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE STEENE

L'an deux mille **vingt - six**, le **dix-sept avril à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence, de Monsieur Alain DAVROUX, Maire

Présents :

MM. Alain DAVROUX, Benjamin DENOYELLE, Patricia DOUAY, Samuel DEGEZELLE, Edith DEWAELE, Laurent DEBRUYNE, Marianne DRIEUX, Guillaume TOURILLON, Jérémy POY, Nathan MARY, Céline CALESSE

Procuration : MM. Maryse DEVROE donne pouvoir à Nathan MARY, Stéphanie VANBOSEL donne pouvoir à Benjamin DENOYELLE, Pierre DELBAERE donne pouvoir à Samuel DEGEZELLE

Excusé :

Absent : Estelle ACHTE

Secrétaire de Séance : Guillaume TOURILLON

SUBVENTION ACCORDEE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNEE 2026

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal le vote d'une subvention de 6000.00€ au Centre Communal d'Action Sociale de STEENE.

Les crédits seront inscrits au budget primitif de l'année 2026 à l'article 657362 « subvention de fonctionnement aux budgets annexes et régies ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le versement de la subvention ci – dessus.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an usdits. Ont signé au registre les membres présents et représentés. Pour extrait certifié conforme par Monsieur le Maire.

Nombre de suffrages exprimés :
Votes pour : 14
Votes contre : 0
Abstention : 0

Acte certifié exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture

le **20/04/2026**

et publication,

le **20/04/2026**

ou notification

du